ENDARMERIE NATIONALE CADRE RÉSERVE AU DESTINATAIRE PROCES - VERBAL alinité 111 BI RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF N° PIÈCE N° FEUILLET C. U. FV 0630/96 101 ANALYSE ET REFERENCES : FAIT : Passage d'un O.V.N.I. Nous soussigné : gendarme F . APJ, en résidence à Vu les articles: 20 et 21-1 du CPP Kapportons les opérations suivantes : Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons: , 25 ans. né le demeurant concubinage, sans profession, nationalité française, qui déclare le neuf avril mil neuf cent quatre vingt seize à quatorze heures et vingt quatre minutes:"-----""" Hier 🚧 avril 1996 vers 21 heures 15 environ, je conduisais mon véhicule sur le CD. , à hauteur du . J'étais seul à bord, je rentrais sur le village. Il faisait clair, le <mark>ciel était bien dégagé</mark> et étoilé, lorsque j'ai aperçu dans le ciel dans mon champ de visibilité du pare-brise, une boule de feu qui descendait de gauche à droite. Pour ainsi dire, . Cette boule de feu était elle prenait la direction de assez grosse pour être une étoile filante. à mon avis. Elle était bien ronde à l'avant et légèrement ovale à l'arrière, et laissait des particules en feu derrière son passage. Elle descendait rapidement. Avant de la perdre de vue, j'ai constaté que cet objet s'était éteint complétement. D'après moi, elle est tombée en direction du plateau de . Elle ne me semblait pas trop loin car je voyais clairement les flammes qui se dégageaient derrière. Elle était d'un ton rougéatre, couleur incandescente. J'ai de suite ouvert la vitre, je n'ai rien entendu quand elle est tombée. J'étais seul sur la route, il n'y avait pas de circulation à ce moment-là. -----""" A travers mon pare-brise, cette boule de feu avait la taille d'une ping-pong. -----""" A l'approche du sol, elle s'est éteinte d'un seul coup, et je n'ai plus rien distingué, rien ne me gênait, j'avais une exellente visibilité, il n'y avait aucun obstacle entre elle et moi. -----"""" Une fois perdue de vue, je suis rentré de suite chez moi, j'en ai discuté avec ma mère et j'ai pris la décision de vous appeler.-----""" Il m'est difficile de déterminer la hauteur, elle était comme un avion qui La personne entendue L'A.P.J.

1	M. le procureur de la République à	Date de clôture 09/04/1996	Transmis le.:
1	M. le Préfet		par ()
1	M. le Général. Commandant la Région	-	L'adjudant-chef
	aérienne		OPJ /
1	Archives A C. C.	Signature	Signature et cache

X2 DGGN, Buseau Defeure Operation. Nº 656.9.010 / Ed. 2 / S.O.M. / BUREAUTIQUE

Unité :	MERIE NATIONALE	PROCES - VERBAL DE	CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE			
C.U.	- PV 640/3P	RENSEIGNEMENT ADMINISTRATE	F PRV AND	N° PIÈCE	N. LEGITTEL	
	s'apprête à atterir sur l'aéroport de mais à une vitesse phénomènale, cela a duré 5 secondes environ					

Fait et clos à

, le 13 avril 1996.

L'A.P.J.